

République Démocratique du Congo
ORDRE DES PHARMACIENS



Ordonnance-Loi N°91-018 du 30 mars 1991



CONSEIL NATIONAL

COMMUNIQUE N°CNOP/BCN/ 004 /SN/BNH/2017

Après avis et considération de la Commission Préparatoire du 4^{ème} Congrès de l'Ordre des Pharmaciens, le CNOP porte à la connaissance de tous les membres de l'Ordre les décisions ci-dessous énumérées :

1. La tenue du 4^{ème} Congrès de l'Ordre des Pharmaciens est fixée à la date du 29 au 31 Août à Kinshasa au lieu qui sera précisé ultérieurement ;
2. La participation au dit congrès est soumise aux conditions ci-dessous sans préjudice aux dispositions légales :
 - Etre en ordre de cotisation jusqu'à la date du 31 Décembre 2016 ;
 - Détenir sa carte de Pharmacien valide ;
 - Payer les frais de participation fixés à 60\$.
3. Conformément à l'article 44 du règlement d'ordre intérieur de l'ordre des pharmaciens, les personnes dont les noms, post noms, prénoms et numéros d'ordre ci-dessous sont désignés pour piloter la commission et les sous-commissions préparatoires du congrès :
 - Ph. NZENGO NVELO : **Président**
 - Ph. TUNGUNGA MASCOTY Etienne : **Vice-président**
 - Ph. KIELA MAKAYA Patience : **Secrétaire**
 - Ph. KALENGA KAMBELEMBELE Simon : **Secrétaire Adjoint**
 - Ph. NGALULA MBIANZU Astrid : **Trésorière**

A. Sous-commission Communication

- Ph. TUNGUNGA MASCOTY Etienne : Président
- Ph. KALENGA KAMBELE MBELE Simon : Secrétaire technique
- Tous les Secrétaires des CPOP
- Ph. OMASOMBO MUNDEKE Dominique : Membre

B. Sous-commission Logistique

- Ph. KIELA MAKAYA Patience : Président
- Ph. MWANZA BISHOLA Béa : Secrétaire
- Tous les Secrétaires Adjointes des CPOP
- Ph. MATA BAKEMBA Gabrielle : Membre

C. Sous-commission budget et finances

- Ph. NGALULA MBIANZU : Présidente
- Ph. EMBELE SANGALI Fulbert : Secrétaire
- Tous les Trésoriers des CPOP
- Ph. LUMEMBE NUMBI Nicolas : Membre
- Ph. UNZOLA BANGALA Gauthier : Membre

L'ordre du jour du 4ème congrès est constitué des points suivants :

- Validation des pouvoirs des membres ;
 - Election du bureau du 4ème congrès;
 - Examen et adoption du rapport de 4 ans du CNOP ;
 - Grade de « **docteur** » du pharmacien ;
 - Renouvellement des mandats des membres du CNOP ;
 - Audition, débat et adoption des décisions, résolutions et des rapports du congrès.
4. Tout pharmacien intéressé est prié de bien vouloir déposer sa candidature auprès de la commission administrative et électorale via le Secrétariat Administratif de l'ordre sis 78, victoire, KIMPWANZA, C/Kasa-vubu, Ville de Kinshasa à dater de la signature du présent communiqué jusqu'au 20 Août 2017 ;
 5. Le paiement des frais de participation (60 USD) se fera auprès de la sous commission financière via le Secrétariat Administratif de l'ordre sis 78, victoire, KIMPWANZA, C/Kasa-Vubu, Ville de Kinshasa à dater de la signature du présent communiqué jusqu'au 25 Août 2017 ;
 6. En ce qui concerne les cotisations de l'Ordre, une liste des Pharmaciens en ordre sera bientôt affichée au siège de l'Ordre et sur son site. Le Pharmacien dont le nom ne serait pas repris sur cette liste est tenu de s'assurer auprès du Conseil Provincial de son ressort du transfert au Conseil National de la quote-part de sa cotisation et d'en exiger la preuve et la régularisation ;
 7. Le profil des candidats membres du CNOP est défini comme suit :
 - Etre inscrit au Tableau de l'Ordre depuis 4 ans au moins
 - Avoir rempli toutes les conditions repris au point 2
 - Constituer un dossier comprenant :
 1. Lettre de candidature
 2. Attestation de bonnes vies et mœurs datant moins de 3 mois
 3. Copie de la carte de membre valide
 4. Produire un casier disciplinaire fourni par le Secrétariat du CNOP

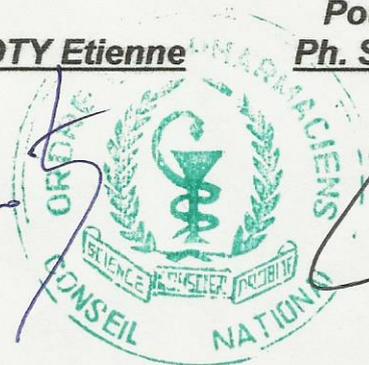
5. Attestation de cotisation délivrée par la Trésorière du CNOP (4 ans)
6. Quitus de la section donné par la Coordination de la section
8. Tous les membres de l'ordre des pharmaciens sont conviés à prendre part aux travaux du 4ème congrès.

Fait à Kinshasa, le 24 JUIL 2017

Pour le Conseil National

Ph. TUNGUNGA MASCOTY Etienne

Secrétaire
CNOP 0659/02



Pour le Président National
Ph. Sébastien NZENGO NVELO

Vice-président
CNOP 0174/79